

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 1

Artikel: Combats dans la jungle urbaine
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347084>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Combats dans la jungle urbaine

En 2000, la planète comptait 414 villes de plus de 1 million d'habitants, dont 264 dans le tiers-monde. En 1950, l'Afrique comptait 6 villes de 1 million d'habitants, 19 en 1980, 50 en 2000. En 2015, il y aura 33 mégapoles de plus de 8 millions d'habitants, dont 27 dans le tiers-monde (il n'y en avait que 2 en 1950).

En 2020, l'ensemble des pays dits «en développement» comptera plus de 6 milliards d'habitants, une population dont la grande majorité sera urbanisée. Ce seront des mégapoles délabrées où l'eau sera rare et les aliments et l'énergie trop chers pour les salaires moyens. Ces villes pitoyables deviendront alors probablement de véritables enfers humains, des bombes à retardement écologiques, réelles menaces pour la stabilité politique et écologique du monde. Ainsi vivront la plupart des habitants de ces mégapoles du Sud, ou plutôt ceux des quartiers sauvages, campements et baraquements, qui se développent deux fois plus rapidement encore que l'urbanisation «classique», déjà considérable. Ainsi, 80% des habitants actuels d'Addis-Abeba (Ethiopie) vivaient-ils en l'an 2000 dans des bidonvilles; 70% de ceux de Casablanca (Maroc) et de Calcutta (Inde); 60% de ceux de Kinshasa (Zaïre) et de Bogota (Colombie), etc. Or ces «jungles urbaines» sont extrêmement volatiles: là

et à la seconde, comme disait Mao Tsé Toung, «une étincelle peut mettre le feu à toute la plaine». D'où d'extrêmes difficultés pour y réprimer une insurrection ou y éradiquer le narco-trafic... Le tout à proximité d'aéroports internationaux, donc des caméras de CNN. Voir le gigantesque bidonville qu'est la bande de Gaza, que l'armée d'Israël n'arrive pas à contrôler, malgré son efficacité et son absence de complexes.

Activisme politico-militaire, fanatique ou millénariste; trafics divers - en toute impunité. Pour ces illégaux (narco-trafiants, terroristes, guérilleros, etc.) ces sanctuaires périurbains sont idéaux:

- Misère, entassement, pléthore de jeunes non qualifiés, bloqués sur place, fournissant tous les *desperados* nécessaires.
- Proximité du cœur économique du système et des aéroports.

■ Proximité du centre politique et médiatique. La jungle urbaine de Karachi, mégapole pakistanaise de 10 millions d'habitants, inondée des armes et de l'héroïne d'Afghanistan, ravagée par les guerres ethniques, les prises d'otages et les meurtres. Ainsi, dès juin 1992 étaient découvertes à Karachi 23 salles de torture clandestines, gérées par les bandes locales. Présente à Karachi depuis 1998, l'armée n'a pu y rétablir même un semblant d'ordre et aujourd'hui, tueries et attentats y continuent au même rythme.

Alors, demain, la «guerre des étoiles»? Non, infiniment moins *Hi-tech* mais plus probable, moins glorieuse mais plus sanglante, la «guerre des bidonvilles»...

D'après Alain Bauer et Xavier Raufier: *La guerre ne fait que commencer*. Paris, Lattès, 2002, pp. 178-180.